COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 07.06.2022

Lisieux

Présents : Mme EVAIN
MM. BELLISSENT, CUCURULO, DESHEULLES, DESMONS, DUBOURG, FERET, GALLIOT, GIFFARD, GUERRIER, GUESDON, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, LE GALL, RAHO et ROUTIER

Excusés : M. Pierre LERESTEUX
Mme LE MAISTRE
MM. BEAUCAMP, BAILLARD, BOLAND, GOURDEL, GRESSENT, GUERIN, MICHEL, MONTAGNE, et VOISIN

Assistent sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX

Jean-Michel KOCISZEWSKI, Président Délégué, accueille les membres et excuse les absents et plus particulièrement le Président Pierre LERESTEUX retenu avec l'équipe de France des Espoirs.

1 – CONDOLÉANCES / FÉLICITATIONS / REMERCIEMENTS

1.1 – Condoléances

Jean-Michel KOCISZEWSKI présente, au nom de la Ligue et du Comité de Direction, ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Yvette JULIEN, mère de Jean-Yves JULIEN, Président de la Commission Régionale d'Appel ;
- Philippe PROST, membre de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives ;
- Daniel BOTTE, Président d'Honneur du District Fluvial.

1.2 – Félicitations

Il présente ses félicitations :

- Au SM CAEN, pour son parcours en Coupe Gambardella et pour sa participation à la Finale Nationale du Festival U13 Pitch (filles et garçons)
- A l'US GRANVILLAISE qui représentera la Normandie au Challenge PEF à Clairefontaine le week-end des 2&3 juillet prochain

1.3 – Remerciements

Il adresse ses remerciements :

- Au club du FC ARGENTAN et à la Ville pour leur accueil lors de la Finale régionale du Festival U13 Pitch et aux salariés ayant œuvré sur l'évènement ;
- Aux clubs ayant accueilli les réunions de secteur : ENT.S. MUNICIPALE GONFREVILLE, A.S. IFS, A.F. VIROIS, YERVILLE F.C., A.S. VALOGNES F., ENT.S. ANGERVILLE-BAUX STE C-PLESSIS GROHAN-VENTES et SEES F.C.

2 – COURRIER REÇU

Jean-Pierre GALLIOT fait état d'un courrier reçu du club de l'ES PORTAISE, celui-ci sollicitant le Comité de Direction pour une demande de dérogation concernant son infraction au Statut de l'Arbitrage.
Malheureusement, le Comité de Direction ne peut pas réserver une suite favorable à ce courrier car l'article 2 du Statut Régional de l'Arbitrage précise que le statut doit être intégralement appliqué par les Ligues et qu'il n'est possible d'y déroger de façon plus contraignante, ce qui n'est pas le cas en l'espèce.

3 – VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 3 mai 2022 est validé.

4 – INFOS FFF

Les informations fédérales communiquées sont les suivantes :

- **Lancement de la nouvelle application des Terrains et Installations Sportives STADIUM à partir du 1er juin** (ne plus saisir après le 31 mai)
- **Webinaire Volontaires Paris 2024 :** 30 mai 2022
- **Enveloppe régionale PSF 2022 clubs :** 143 000 €
- **Convention d'objectifs :** retour sur la réunion du 12 mai dernier
- **Réunion commune des 3 Collèges :** 2 juin en visioconférence
- **Séminaire Direction Technique Arbitrage :** 24 au 26 juin (présence des Présidents des commissions régionales et départementales).

5 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5.1 – Ordre du Jour

Kerstie ABERGEL présente l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale. Les membres valident celui-ci et il est convenu que les convocations seront envoyées courant de la semaine.
Une réunion de préparation regroupant les services de la Ligue, MM. DESHEULLES et GALLIOT est programmée le vendredi 10 juin.

5.2 – Modifications règlementaires

Jean-Pierre GALLIOT présente les modifications règlementaires qui seront proposées au vote des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale. Ce document sera également annexé à la convocation.

Néanmoins, le Comité de Direction sollicite la Commission Régionale de l'Arbitrage sur les point suivants :

- Demande de précisions concernant les sections de la CRA (demande d'intervention du Président de CRA et/ou Fredy pour explications) ;
- Détermination des critères de reconnaissance de l'activité du référent arbitrage (une fois identifié sur Footclub) ;

Concernant le vœu de l'A.S. PTT CAEN FOOTBALL qui sera soumis au vote des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale, le Comité de Direction émet un avis défavorable, considérant notamment qu'une autre modification sur ce même point sera proposée au vote lors de la prochaine Assemblée Fédérale, le 18 juin prochain, concernant les championnats nationaux de N2 et N3.

5.3 – Budget 2022/2023

Jean-Luc GIFFARD présente le budget 2022/2023. Les membres valident le budget qui sera également joint à la convocation.

6 – JURIDIQUE

6.1 – Mouvements dans les clubs

Roger DESHEULLES fait état des différents projets de fusions et de groupements ci-dessous :

FUSION CREATION

551332 U.S. CAP DE CAUX	**OLYMPIA'CAUX**
563555 ATHLETI'CAUX F.C.	

521219 A.S. ALLOUVILLAISE	**UNION SPORTIVE ALLOUVILLE TROUVILLE**
520514 MAISON DES JEUNES DE TROUVILLE-ALLIQUERVILLE	

545679 UNION SPORTIVE ALLOUVILLE TROUVILLE	**ASSOCIATION SPORTIVE DU MOULIN D'ECALLES**
549399 F.C. DU VIEUX MANOIR	

FUSION ABSORPTION

501836 ENT.S. INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE DE L'ORNE	**501836 ENT.S. INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE DE L'ORNE**
521837 ENT.S. VAL DE L'ORNE	

GROUPEMENTS JEUNES

GROUPEMENT ANDELLE ARGUEIL	**U14 à U18** 542524 A. CANTON D'ARGUEIL 540752 AS VALLEE DE L'ANDELLE

L'ensemble des demandes sont validées par le Comité de Direction, ayant reçu un avis favorable de leur District.

7 – COMMUNICATION

7.1 – Présentation FUCHS SPORT

M. COUROUVE rappelle les prémisses du contrat notamment la signature d'une convention pour le championnat de R1. Depuis cette dernière, la société FUCHS SPORT a signé, avec la FFF, un protocole pour les championnats nationaux de N2 et N3. Il ne cache pas quelques difficultés concernant la N3 mais qui se sont résolues assez rapidement.
Il présente le tableau des installations actuelles sur les terrains de R1. Il fait remarquer aux membre qu'il n'est pas complet car toutes les collectivités n'ont pas répondu ou ne souhaitent pas effectuer les travaux nécessaires à l'installation d'une caméra ou certains clubs refusent de voir leurs rencontres filmées ou ses joueurs.
Il réitère les arguments exposés à l'ensemble des clubs notamment sur l'intérêt de la digitalisation : possibilité de nouveaux sponsors, contenus images pour alimenter les réseaux sociaux etc.
Il confirme la volonté de FUCHS de pérenniser ce contrat mais il est important de trouver un moyen pour concrétiser le projet.
Jean-Michel KOCISZEWSKI s'interroge sur les raisons de refus des clubs car il pense que c'est un réel apport financier pour ces derniers. Par ailleurs, Kerstie ABERGEL ajoute que les droits d'image du championnat appartiennent à la Ligue de Football et que les clubs ne peuvent refuser d'être filmés lors des rencontres officielles.

Après échanges avec les membres, il est convenu de contacter les clubs encore en réflexion afin de leur proposer une nouvelle solution vidéo (avec des caméras mobiles) qui leur permettrait d'adhérer au projet sans avoir besoin de l'autorisation de la municipalité. D'ailleurs, il rappelle, qu'actuellement, l'ensemble des clubs

de R1 filme déjà leurs rencontres, il ne s'agirait donc que d'une solution leur permettant de bénéficier d'un matériel adéquate, tout en pouvant imaginer une source de revenus avec des potentiels sponsors.

8 – TECHNIQUE

Les membres échangent sur la proposition de la DTR pour un achat groupé de buts pour les U6/U7. Romain FERET indique que le District de Seine-Maritime est en cours de signature d'une proposition commerciale afin de financer ce matériel pour certains clubs.
Les autres Présidents de Districts ne s'étant pas encore positionnés, le sujet sera remis à l'ordre du jour d'un Comité de Direction en début de saison prochaine.

9 – DIVERS

9.1 – Mouvements dans les structures

Roger DESHEULLES fait état du mouvement ci-dessous mentionné. Les membres remercient M. COLOMBIER pour le temps consacré à cette commission.

Commissions	Personne	Type	Poste
CRTIS	Alain COLOMBIER	Démission	Membre

9.2 – Nomination d'un Président pour le Pôle Arbitrage

Kerstie ABERGEL propose aux membres de la nomination de Cédric GARNIER, Président du L.C. BRETTEVILLE S/ODON, en tant que Président du Pôle Arbitrage suite à la vacance consécutive à l'embauche en tant que salarié de Fredy FAUTREL qui occupait alors cette fonction.
Le Comité de Direction donne un avis favorable.

9.3 – Compte-rendu des réunions de secteur

Roger DESHEULLES fait état d'un compte-rendu des différentes réunions de secteur qui ont eu lieu sur le territoire (Cf. Annexe 1).
Jean-Pierre GALLIOT sollicite l'ajout de ses interventions sur les modifications des structures des championnats (rappel de celles votées pour le R3 et propositions pour les compétitions de jeunes soumises au vote des clubs lors de l'AG de fin juin), celles-ci n'ayant suscité aucune manifestation notoire.

9.4 - Arbitrage

Romain FERET regrette que la Ligue ne l'ait pas informé de la sollicitation de son désignateur d'arbitres. Il fait part de son mécontentement concernant la méthode adoptée. Gilles BELLISSENT précise qu'il s'agit d'une situation temporaire et que la CRA doit en discuter lors de sa commission le lendemain.

9.5 – Inauguration de la Ligue et du Pôle espoir

Kerstie ABERGEL évoque les discussions entamées concernant l'inauguration des deux bâtiments. La date et le budget alloué restent à déterminer.

Le prochain Comité de direction aura lieu le lundi 4 juillet à partir de 18h00 à Lisieux.

Le Président Délégué,

Jean-Michel KOCISZEWSKI

Le Secrétaire Général,

Roger DESHEULLES